

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 21/03/2024

Date de convocation : 14/03/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élue : Pascal MURIGNEUX

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionel RICHARD

N° 05.03.24

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire a pris part à la discussion mais s'est retiré au moment du vote du compte administratif. Joël GUINAND 1^{er} adjoint, a été élu comme président de séance pour le vote du compte administratif 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré et voté à

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1°- APPROUVE le compte Administratif 2023 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	858 548,87	401 138,42	
Recettes	858 548,87	567 252,80	
Excédent antérieur reporté		333 103,10	
Excédent cumulé total		499 217,48	
INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	963 078,72	411 420,86	421 070,00
Recettes	963 078,72	501 134,22	261 500,00
exc antérieur reporté		- 95 507,00	
déficit cumulé total		- 5 793,64	

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Pascal MURIGNEUX

A blue ink signature of Pascal Murigneux, the Secretary of the Meeting, consisting of several fluid, overlapping strokes.